

Introduction : des pratiques et des soupçons

Une ville du nord de la France en hiver¹. Deux éducatrices marchent sur une place, s'arrêtent devant une jeune femme assise par terre sur des cartons avec son chien, la saluent, discutent... La caméra s'éloigne puis se rapproche lentement. « Il arrive que ces gens qui sont à la rue ne parlent à personne de la journée », dit l'une des éducatrices en se relevant, « ... sauf à nous ». Sa collègue donne à la jeune femme un numéro de téléphone pour un hébergement de nuit et lui indique qu'au local de l'association, elle trouvera de quoi manger pour elle et pour son chien. Dans ce local, une fois par an, des fournitures alimentaires sont distribuées. La caméra les filme ce jour-là, ils sont une quinzaine sur le trottoir devant l'entrée du bâtiment, des filles, des garçons, des jeunes, des adultes, ils fument, parlent et boivent un café avec les éducateurs. En *off*, une voix dit que certaines de ces personnes, qui vivent dans la rue sont diplômées et que d'autres travaillent. Dans le local, une salle de consultation vétérinaire a été aménagée. Pendant qu'un spécialiste examine les chiens, les éducateurs en profitent pour faire un point avec les personnes : logement, argent, papiers, soins, etc. « Les chiens, ça les aide à pousser la porte », ponctue la même voix *off*. L'un des hommes souhaiterait rencontrer un éducateur canin – on croit comprendre que son chien aboie trop souvent ou ne répond pas toujours à son appel. L'équipe se met en recherche d'un professionnel. Huit mois seront nécessaires pour que la première séance d'éducation canine voie le jour. Trois ou quatre messieurs y participent, des éducateurs sont là. La caméra capte les bribes d'un dialogue décousu entre l'un d'eux et un monsieur qui vient d'avoir un logement mais qui n'est pas satisfait : « C'est bien beau d'être logé, mais avec toutes les factures qui me tombent dessus, le gaz, l'électricité, les assurances, je fais comment ? » L'éducateur lui donne raison mais ajoute que sa situation sera moins tendue lorsqu'il aura pu faire valoir ses droits au RSA². Puis l'on

1. Les images que nous relatons sont tirées du film *L'archipel des possibles* (Noël, Laffort, 2014).

2. Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer.

entend une voix ajouter : « Passer d'une tente dans la rue à un appartement, ça ne libère pas forcément... »

Même ville, ou une ville voisine du département. Dans une salle, autour de petites tables, des jeunes écrivent des textes de rap, épaulés par l'éducateur qui anime cet atelier. Écrire, explique-t-il, « pour les soutenir en français, pour qu'ils disent leurs difficultés... ». Dans un texte qu'il s'essaie à chanter, un adolescent parle des « bêtises » qu'il a faites et de sa mère qui élève seule ses six enfants. L'éducateur est inquiet à cause d'une jeune fille déjà venue à l'atelier mais dont il n'a plus de nouvelles. Quelques jours ou quelques semaines plus tard, il se rend chez la mère de cette jeune fille. Il lui parle de l'atelier de rap et des changements qu'il a constatés chez cette fille quand elle a commencé à écrire ses textes. Des changements physiques notamment, ainsi quand elle chante elle ne se tient plus les épaules voûtées. L'éducateur et la mère parlent de la jeune fille qui « va mal » pour des raisons qui ne sont pas précisées. Il la quitte en lui demandant de ne pas hésiter à le solliciter car les éducateurs sont aussi là pour les parents, précise-t-il. Quelques jours ou quelques semaines plus tard, la caméra filme une séance de l'atelier de rap. La jeune fille est là. Elle se lève, chante, on se surprend à regarder si elle a les épaules voûtées... « Écrire et s'enregistrer, c'est prendre du plaisir », conclut l'éducateur. « C'est déposer son fardeau. » Un silence. L'éducateur reprend : « Ce que je suis ? Une roue de secours à un moment donné, mais le meilleur éducateur est celui qui disparaît. »

Toujours dans ce département, dans une salle également, sont réunis les habitants d'un quartier, principalement des adultes et quelques jeunes. Et des éducateurs. On entend des phrases comme « casser l'image négative de la cité », « s'appuyer sur les compétences des habitants », « sortir de la relation d'aide pour construire quelque chose ensemble », « vivre autre chose que la délinquance ou le RSA », « sortir », « se parler »... Il est question d'un site d'échange de vêtements, de distribution de soupes car il y a de la misère, d'une braderie et d'un festival d'arts de la rue... Quatre jeunes du quartier ont monté une association, les éducateurs les accompagnent depuis des années. L'un d'eux explique : « On a suivi les jeunes, on suit l'association maintenant. » Quelques semaines ou mois plus tard, la caméra filme la braderie organisée au pied des immeubles, sur les trottoirs, dans les rues et dans le parc. Les éducateurs sont présents, passent d'un étal à l'autre, disent bonjour, sourient, discutent avec les gens. L'un d'eux raconte que sur les quatre jeunes de l'association, un seul est venu aujourd'hui. « Il va falloir retrouver les autres, les remobiliser... ». Puis il tend une merguez à un habitant car c'est lui qui tient le stand. Dans les dernières images de cette séquence, un éducateur est assis sur un banc avec des habitantes du quartier. L'une d'elles dit que la mission des éducateurs, normalement, c'est de s'occuper des jeunes de 12 à 25 ans. Les trois femmes rient et ajoutent : « En réalité, ils s'occupent de tout le monde, de 0 à 90 ans. »

Dans le cadre d'un projet *Moto*, pour récolter des fonds, des jeunes d'un quartier d'une ville voisine organisent un loto dans une maison de retraite. La caméra les suit quand ils expliquent leur projet à la directrice de la résidence, puis lorsqu'ils le présentent aux résidents, puis quand ils poussent la porte de commerçants pour collecter des lots. À chaque fois, un éducateur les accompagne. À peine plus âgé qu'eux et vêtu de manière quasi semblable, on le remarque parce qu'il se tient légèrement en retrait, silencieux, prêt à les aider et les soutenant des yeux. Le loto a lieu, l'éducateur pose ses pions sur un carton au milieu d'un groupe de vieilles dames. Quelques semaines ou mois après, le même groupe se retrouve dans un garage pour apprendre à monter et démonter une moto. L'encadrant technique interroge les jeunes : « Vous en êtes où côté mécanique ? » Un jeune répond, un autre hésite, ne trouve pas ses mots, mal à l'aise pour expliquer, l'éducateur prend le relais et l'aide à formuler sa pensée. Dans une autre scène, les mêmes garçons réalisent un travail de maçonnerie, toujours pour glaner des fonds. Deux éducateurs maçonneront avec eux. L'un des garçons sourit devant la caméra en désignant le plus ancien d'entre eux : « Lui, il me connaît depuis des années, c'est... mon ange gardien. » Dernières images, les éducateurs sont soucieux. Un des jeunes du projet n'est pas assidu, il est même arrivé au cours d'une matinée de chantier qu'aucun des jeunes ne soit présent. L'équipe réfléchit : comment les remobiliser ? La caméra s'approche du visage de l'éducateur le plus ancien, l'ange gardien. « C'est fragile », dit-il doucement, « mais ça tient ».

Ouvrir ce livre par des images n'est pas fortuit. Les façons de faire et les façons d'être des éducateurs de prévention spécialisée sont si diverses, profuses et parfois si volatiles que les mots sont à la peine pour les transcrire. C'est d'ailleurs l'un des paradoxes de ce métier – qu'il partage en partie avec tous les métiers du ravaudage social : la force de ses pratiques et la faiblesse pour les dire. Maints observateurs de la prévention spécialisée ont, comme nous, relevé ce douloureux écart. La poésie, peut-être, pourrait y parvenir. Mais la poésie touche un public si intime que ce serait cantonner la prévention spécialisée à un très petit *marché* et la priver de sa puissance d'action et de pensée. Or elle a besoin de puissance aujourd'hui car si elle a été souvent confrontée à des remises en cause au cours de son histoire, il est indéniable qu'un « vent mauvais » souffle aujourd'hui sur ce type d'intervention éducative – même si ce métier qui s'écrit au pluriel peut se décliner en des formes très contrastées selon les endroits.

Le 9 février 2015, le Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS³) publiait sur son site un communiqué d'alerte sur

3. Le CNLAPS est un organisme de liaison, d'information et de recherche assurant la promotion des objectifs et des actions menées en direction de la jeunesse en difficulté. Son réseau compte plus d'une centaine d'associations ou de structures adhérentes réparties sur 62 départements – soit un peu plus de la moitié des acteurs de la prévention spécialisée en France.

les dangers menaçant la profession (CNLAPS, 2015⁴) : diminution des budgets, retrait du financement de plusieurs conseils généraux, disparition programmée des actions de prévention dans certains territoires, etc. et ce à coups d'annonces parfois « brutales », sans concertation préalable et « applicables dans des délais parfois très courts » – quelques semaines pour certaines associations, comme nous avons nous-mêmes pu le constater. L'action de prévention spécialisée n'étant pas une dépense obligatoire, elle ne peut être mise sur pied qu'au gré d'accords locaux entre les associations, les communes et les collectivités départementales. Or, sur plusieurs territoires (Loiret, Bas-Rhin, Seine-Maritime, Finistère, Alpes-Maritimes, Var, Gard, etc.), les nouvelles ne sont pas bonnes et la prévention spécialisée – à l'instar d'autres formes d'action sociale – se heurte à une réalité budgétaire pour le moins délicate et à une pusillanimité politique qui ne laisse pas d'inquiéter.

Comment, en effet, expliquer cette amputation, poursuit le communiqué, alors que la jeunesse des quartiers populaires – public cible de la prévention spécialisée – rencontre des difficultés croissantes et que les équipes éducatives ont justement pour mission de prévenir ou de limiter les « dégâts sociaux tant collectifs qu'individuels » qui sévissent dans ces zones d'habitat⁵ ? Leur but n'est-il pas de prévenir diverses formes de ruptures et de comportements inappropriés en conduisant des jeunes vers des sorties positives des dispositifs qui leur sont destinés ? Par ses interventions, la prévention spécialisée ne permet-elle pas de nouer ou de garder le contact avec « des territoires parfois donnés pour perdus » ? D'y apaiser « des tensions qui dressent parfois des parties de la population les unes contre les autres » ? Et, ce faisant, de contribuer à rendre ces quartiers « moins inquiétants » ?

Comment comprendre les restrictions budgétaires ou le retrait des départements, lors même, souligne encore le communiqué, que la prévention spécialisée a été partenaire dans la dernière mouture de la stratégie nationale de prévention de la délinquance – nous le verrons – et associée à la nouvelle politique de la ville et aux dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire ? Et, contrairement à certaines époques, son action n'est-elle pas maintenant évaluable et ses résultats communicables ? Autant sur les temps longs des accompagnements éducatifs que sur « le temps court que nécessite la résolution de problèmes et de tensions au quotidien », est-il adroitement précisé. Le secteur a donc fait l'effort, décrypte-t-on, de travailler sur la pertinence et la lisibilité de son intervention, quand il lui a souvent été fait reproche de cultiver le secret et de se tenir éloigné de l'efficacité sociale. Pourtant, lit-on enfin en des termes dictés par le courant émotionnel qui a

4. Toutes les citations sont tirées de ce communiqué.

5. Même s'il peut aussi y avoir des équipes d'éducateurs de prévention hors des quartiers, en zone périurbaine ou rurale notamment. Par ailleurs, nous le verrons, la prévention spécialisée ne se cantonne pas toujours à l'accompagnement des *jeunes*.

suivi les événements de janvier 2015⁶ : par son travail et son dialogue avec les instances concernées, la prévention spécialisée peut « apporter son concours au “pacte républicain” » et, en un temps où les extrêmes progressent et où les « peurs s'exacerbent », contribuer à « faire aimer la République ».

Il n'est pas fréquent que la prévention spécialisée fasse montre de ses possibles et affiche ainsi ses ambitions. Elle a raison de le faire car c'est un signe de maturité et une façon de trouver ou de garder sa place dans le champ socio-éducatif et dans l'espace politique. En outre, sur le terrain, l'alerte n'est pas vaine. À l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs associations sont en grande difficulté – même si d'autres se portent bien, ce qu'il faudra tenter de comprendre. Ainsi, dans un département du pourtour méditerranéen, les associations de prévention spécialisée ont été mises en concurrence à partir de 2002, puis elles ont connu une première réduction drastique de leurs budgets en 2007, laquelle a eu pour conséquence une perte de territoires et des licenciements. En décembre 2013, le conseil général de ce département a annoncé que les financements seraient réduits de moitié... pour l'exercice 2014. En un peu plus de dix ans, les équipes ont vu leurs effectifs fondre de cinquante pour cent – de soixante-six éducateurs à une trentaine aujourd'hui. Ces réductions progressives ne semblent rien moins que les étapes successives d'une disparition programmée. La chronique de cette mort plus ou moins annoncée pourrait ainsi être tenue pour d'autres associations de prévention spécialisée dans d'autres départements.

Mais l'alerte n'est pas nouvelle. Elle semble même récurrente dans ce métier qui doit régulièrement *rebondir* pour exister. En 2003, soit plus de dix ans avant le communiqué du CNLAPS, des constats du même ordre furent dressés par un habile connaisseur qui invitait les professionnels de la prévention spécialisée à un *aggiornamento* de leurs doctrines et de leurs pratiques (Berlioz, 2003). Malgré son antériorité et les lois qui l'ont installée dans le paysage social, la prévention spécialisée n'est plus un « objet enchanté », constatait l'auteur. Ni dans ce qu'elle donne à voir d'elle-même : tentation du repli et de l'évitement, incompréhension de ses modes d'intervention, manque de transparence, « discours fumeux », « démocratie corporatiste [qui] n'associe pas son destin à celui des autres modes de l'intervention sociale »... pour ne reprendre que quelques-unes des dérives pointées. Ni même dans ses pratiques au regard de certaines *réalités*. Ainsi, comment allier sa « doctrine simple et généreuse » – « obtenir l'adhésion des jeunes pour les (re) mettre sur le droit chemin du développement personnel

6. Ces événements sont les attentats terroristes perpétrés contre le journal *Charlie Hebdo* et contre une supérette Casher entre le 7 et le 9 janvier 2015. Revendiqués par des groupes radicaux islamistes, ces attentats ont fait dix-sept morts, ainsi que les trois auteurs de la tuerie. A l'heure où ces lignes ont été écrites, les attentats du 13 novembre à Paris n'avaient pas encore été commis.

et social» – avec les « nouvelles demandes induites par la désagrégation sociale » ? Ou encore : comment la prévention spécialisée se positionne-t-elle à l'égard des « jeunes auteurs de troubles ou des délinquants [...] quand la montée de l'insécurité a placé les victimes au centre des préoccupations et que des jeunes caïds mettent sous pression bon nombre d'équipements sociaux et "pourrissent la vie" de quartiers entiers ? »

La charge se poursuit, empreinte d'un même balancement. Comment la prévention spécialisée peut-elle d'un côté continuer à défendre ses principes si, d'un autre côté, elle ne parvient pas à en « montrer l'efficacité » ? Doit-elle pour cela procéder à une rupture épistémologique en quittant le paradigme militant pour se professionnaliser ? Mais la professionnalisation ne signifie-t-elle pas la soumission à des normes administratives (logiques hiérarchiques, évaluation, cahiers des charges, mise en concurrence, etc.) étrangères au fonctionnement du secteur social et éducatif ? Qui, enfin, « s'engage politiquement » aux côtés de la prévention spécialisée « pour faire reconnaître son utilité et défendre sa particularité » ? Que les pratiques de la prévention spécialisée ne soient plus adaptées ou qu'on ne les comprenne plus, le fait est qu'il y a urgence, concluait (déjà) G. Berlioz et il faut sans plus attendre traiter cette « crise de la perception ».

Les questions qui se posent à la prévention spécialisée apparaissent sans ambages dans le communiqué du CNLAPS et dans le texte de G. Berlioz – quoiqu'en des termes différents : le premier, quasi apologétique, a une visée d'alerte ; le second, critique, pointe les insuffisances du métier. La doctrine et les valeurs, les actions et les pratiques, les liens avec les tutelles et avec les politiques et la place à prendre – ou à ne pas prendre – dans le champ de l'intervention sociale et éducative : la feuille de route de notre réflexion est quasi tracée. Il faudra d'abord en passer par l'histoire (chapitre 1) pour comprendre d'où vient la prévention spécialisée, comment elle est née, quel(s) terreau(x) l'ont nourrie, mais aussi quelles inédites intentions et manières furent les siennes, enrichissant et recomposant ainsi le champ de l'accompagnement d'enfants ou de jeunes en proie à diverses difficultés. Il faudra environ vingt ans pour que ce métier élabore ses gestes et son langage, et s'installe dans le paysage social, en phase avec les visions de son temps. Mais au début des années quatre-vingt et l'entrée de nos pays dans une crise économique et politique – crise qui perdure depuis lors malgré de courtes phases d'accalmie – les visions vont changer. Les doctrines d'action relatives à des *objets* comme l'enfance et la jeunesse dangereuses ou en danger, la pauvreté, les territoires relégués, le lien social ou ce que l'on nommera bientôt le vivre ensemble, etc. vont adopter d'autres *plis* et prendre d'autres *figures*, à bien des égards très éloignés de ceux de la prévention spécialisée : ainsi naîtront de croissantes incompréhensions entre une approche éducative singulière et les impatiences de son temps. La prévention spécialisée née dans un *monde* est-elle condamnée à mourir dans le nôtre aujourd'hui ?

Pour répondre à cette question, il faut quitter les cimes des paradigmes pour pénétrer la matière des pratiques et, à notre tour, tenter d'élucider ce qu'est et ce que fait la prévention spécialisée, qui sont ses publics et, sur l'un de ces publics en particulier (les jeunes délinquants), ce qu'elle pense et comment elle agit (chapitre 2). Nous tenterons enfin de décrypter certaines des épreuves que la prévention spécialisée doit aujourd'hui traverser (chapitre 3). Sur certaines d'entre elles, la prévention vient buter, ainsi la problématique de l'insertion sur laquelle achoppe aujourd'hui tout le monde et qui représente sans doute l'une des menaces les plus importantes et du métier et de notre temps. Ou bien encore la problématique des logiques collectives, quasiment désertes et désertées de nos jours, y compris en prévention spécialisée et sans lesquelles le social (au sens des groupes sociaux) ne peut toutefois advenir – et encore moins le politique. Mais d'autres épreuves portées par la commande des tutelles ou l'exigence des édiles peuvent aussi être des opportunités pour que la prévention spécialisée réaffirme sa singularité et l'intelligence de ses pratiques. Ainsi en matière de déviances, d'insécurité ou, depuis le début de cette année, de radicalisation religieuse, la prévention spécialisée a incontestablement des cartes à jouer. Sur ces sujets notamment, elle détient de l'expertise, de l'expérience et des savoir-faire et elle peut s'inviter – si elle le souhaite – à l'espace commun des préconisations et des actions. Tout autant qu'en matière de médiation, *nouveau* sésame de l'intervention sociale, à quoi sont en principe formés les éducateurs et qui fait depuis longtemps partie de la boîte à outils de la prévention spécialisée. Nous clôturerons cette réflexion par l'examen de la sournoise épreuve de l'évaluation, antienne pressante qui s'impose aujourd'hui à toute doctrine et à tout dispositif, y compris dans le secteur social et éducatif, mais qui n'est pas en elle-même une menace pour peu que l'on accepte de sortir d'un strict registre idéologique. Nous expliciterons en *conclusion* qu'aucune de ces épreuves – hormis, peut-être, celle de l'insertion – n'est fatidique pour la prévention spécialisée, à condition qu'elle entende les exigences qu'elles recouvrent et que, loin de seulement y souscrire, elle les ausculte à l'aune de ses exigences propres, en d'autres termes qu'elle les pense, les passe à la moulinette de son expertise et les habite à sa façon.